

e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE



Communiqués

Annexes

Amendes



Egalement Consultable sur notre site internet

http:// districtvaldemar ne.fff.fr/ documents/



Avis important à toutes et tous !!!

Application du Plan Vigipirate sur les divers sites du Tournoi International des U16

Après une réunion à la Préfecture du Val de Marne en présence des services de police et ensuite une réunion sur chacun des sites accueillant une rencontre, un certain nombre de mesures vont être prises et mises en place afin de renforcer la sécurité des spectateurs et des joueurs dans les Stades.

En ce qui concerne les spectateurs, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Fouilles et palpations des spectateurs opérées pour accéder aux stades avec détection par magnétomètres (Société habilitée)
- Inspection des sacs et bagages (nous vous recommandons d'éviter de vous rendre sur les stades avec des sacs et bagages qui seraient inutiles, afin que leur fouille ne ralentisse pas les opérations de contrôle et, surtout, les entrées)
 Attention !!!
- Il sera interdit l'accès à toute personne ayant en sa possession un ou plusieurs objet(s) jugé(s) dangereux.
- -Sur certains sites, les routes aux abords des stades pourront être difficiles d'accès, prenez vos précautions pour stationner aux alentours avant d'arriver... et dans la mesure du possible, privilégier la solution des transports en commun ou si vous habitez dans la ville l'arrivée à pied...

Evitez les stationnements anarchiques !!!

Les vélos et les trottinettes ne pourront pas entrer dans les stades et devront rester à l'extérieur sous la responsabilité du propriétaire.

Merci de prendre vos précautions et d'anticiper votre venue sur chacun des sites (ouverture des portes 1H00 avant chaque rencontre) pour fluidifier les contrôles et minimiser les files d'attente.

Bons matchs à toutes et tous et par avance merci de votre compréhension.

FORMATION CLUBS « Match Sensible »

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 de 09h00 à 12h00 au siège du District du Val de Marne de Football

La gestion et la préparation d'un match sensible devient de plus en plus ardue pour les clubs, le District du Val de Marne vous invite à participer à une formation d' « informations » animée par les Commissions Régionales et Départementales de Prévention, Médiation et d'Education).

Ordre du Jour:

- -Rôle de la CDPME (Prévention Médiation Education) & Présentation des membres
- -Préparation d'un match dit « Sensible » (avant, pendant, après), présentée par le CRPME (Lpiff)
- -Questions
- -Pôt de l'amitié

INSCRIVEZ-VOUS & ADRESSER VOS QUESTIONS sans attendre.....(Bulletin d'inscription à l'intérieur du journal)

Edition N°507 du Jeudi 24 Octobre 2019

COMMUNIQUES



Compétitions visées par les virements d'arbitrage et l'utilisation de la FMI	d'arbitrage de la FMI MATCH INFORMATISEE VIREMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE OLUM sauf demande effectuée	
CHAMPIONNATS		
COUPES	OUI	NON, prévoir le règlement à la fin du match

Tirage - COUPE DE FRANCE (7ème TOUR)

Equipes	Résultat
27/10/2019	Noisy Le Sec Banlieu 1 - Creteil Lusitanos Us 1
27/10/2019	Entente Ssg 1 - Gobelins F.C. 1
27/10/2019	Nanterre Es 1 - Uja Maccabi Paris 1

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2019/2020

OCTOBRE	3	10	17	24	31
NOVEMBRE	7	14	21	28	
DECEMBRE	5	12	19		
JANVIER	9	16	23	30	
FEVRIER	6	13	20	27	
MARS	5	12	19	26	
AVRIL	2	9	16	23	30
MAI	7	14	21	28	
JUIN	4	11	18	25	
JUILLET	2	16	23		

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus
- Hors période : du 16 juillet au 31 janvier

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels:

- . Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.
- . Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.
- . Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

INFOS CLUBS

Information sur la consultation des décisions disciplinaires

Suite à la modification de l'article 9 bis du règlement disciplinaire, le système de consultations des sanctions disciplinaires par les clubs et les licenciés a été modifié. Pour vous permettre de mieux appréhender le nouveau système mis en place, suivez le guide...

Pour le club : Si le système change, il n'en demeure pas moins que le club pourra toujours consulter les sanctions disciplinaires de ses licenciés et de ceux de ses adversaires.

La consultation des sanctions disciplinaires de ses licenciés

Pour prendre connaissance des sanctions de ses licenciés, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques " Compétitions - Dossier ", puis cocher sur " Discipline officielle du club ". A l'instar de l'information qui était publiée sur le site Internet, la consultation se fait semaine par semaine.

Pour faciliter votre recherche, plusieurs critères peuvent également être sélectionnés :

la catégorie et/ou la compétition et/ou l'équipe.

La consultation des sanctions disciplinaires des licenciés des autres clubs

Pour prendre connaissance des sanctions des licenciés des autres clubs auxquels votre club sera opposé, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques "Compétitions - Dossier ", puis cocher sur " Discipline officielle autres clubs " ; il convient ensuite de sélectionner la compétition donnée puis le club concerné.

Vous pouvez ensuite sélectionner une catégorie, une compétition et une semaine donnée.

Par ailleurs, nous vous informons que les procès-verbaux des Commissions disciplinaires seront mis en ligne dans FOOTCLUBS, rubriques " Organisation - Procès-verbaux", puis sélectionner le centre de gestion concerné.

Pour le licencié : Un licencié pourra consulter ses sanctions disciplinaires sur son espace personnel appelé " Mon Compte F.F.F. " ; cet espace est accessible gratuitement depuis le site Internet de la F.F.F. et de ses organes déconcentrés. Pour accéder à son compte, le licencié doit être en possession

du numéro d'activation figurant sur le coupon attaché à la licence. Il est donc indispensable que le club remette ce coupon à chacun de ses licenciés.

A partir de quand un joueur peut-il participer à une rencontre d'une équipe de son club?

(Article 89.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

Un joueur est qualifié pour son club **4 jours francs après la date d'enregistrement de sa licence**, pour autant que la demande ait été formulée conformément aux Règlements Généraux de la F.F.F. Exemples :

- . Si la date d'enregistrement de la licence d'un joueur est le 1er Septembre, l'intéressé est qualifié pour son club le 06 Septembre.
- . Pour qu'un joueur soit qualifié pour participer à une rencontre de compétition officielle de son club le Dimanche, la demande de licence de l'intéressé doit obligatoirement avoir été saisie via Footclubs au plus tard le Mardi précédent (sous réserve que la date de la saisie de la demande de licence soit celle de la date d'enregistrement de la licence).

Avec quel(s) document(s) un joueur peut-il prendre part à une rencontre ?

CF: Article 8 - Vérification des licences du RSG du 94

ALARME DEFIBRILLATEUR

En cas de mort subite sur un terrain, la chaine de survie doit se déclencher instantanément :APPELER / MASSER / DEFIBRILLER

QUELLE DECEPTION SI ON VOUS AMENE UN APPAREIL QUI NE FONCTIONNE PAS!!!!

Pour rester opérationnel, ce matériel doit être entretenu ; il convient donc de vérifier que :

- la pile a été installée depuis moins de 4 ans,

- les électrodes ont moins de 2 ans,

Et cela même si le matériel n'a jamais servi.

POURQUOI?

- La pile au lithium qui alimente le défibrillateur a une capacité de délivrer 400 chocs, et une longévité maximale de 4 ans si elle n'est pas utilisée (pour certains appareils bon marché cela est ramené à 100 chocs ou 1 an).
- Les électrodes sont enduites d'un gel conducteur qui se dessèche avec le temps et devient inefficace après 2 ans. Ces électrodes ne peuvent servir que pour

LA SECURITE, surtout quand plusieurs personnes ont accès à ce type de matériel, c'est :

- d'apposer sur le boitier du défibrillateur une étiquette avec la date de mise en service de la pile,
- de faire la même chose sur l'étui des électrodes,
- de vérifier en début de saison ces dates, vous même ou avec le gardien des installations sportives si le défibrillateur est mis à disposition par une collectivité; n'hésitez pas à réclamer ces renseignements s'ils ne figurent pas sur le matériel. Si les dates de péremption sont dépassées, prévenez par écrit la personne responsable. La sécurité à ses contraintes.

ACCES A MON COMPTE FFF

Nous vous informons que « Mon Compte FFF » est désormais accessible depuis notre site Internet en cliquant sur l'animation présente en colonne de droite ou sur le lien « Mon Compte FFF» présent en haut de l'entête de votre site.

Vous avez donc maintenant la possibilité de créer votre compte FFF ou de vous y connecter à partir de notre site Internet.

Nous souhaitons vous apporter certaines précisions ci-dessous.

Précisions concernant la création des comptes :

Voici la procédure pour créer son compte personnel :

- -Cliquer sur l'animation présente dans la colonne de droite ou sur le lien « MON COMPTE FFF » en entête en haut de votre site.
- -Le site de la FFF s'ouvre dans un onglet différent du navigateur sur la popin d'accès :
- -Si la personne possède déjà un compte, il peut s'y connecter en indiquant son email et son mot de passe ;
- -Si la personne ne possède pas de compte, il peut s'inscrire en cliquant sur « INSCRIVEZ-VOUS » et remplir le formulaire d'inscription, soit en complétant les différents champs demandés, soit en indiquant la clé d'activation reçue par mail ou remise par son club (sur le coupon à droite de la licence).

Précisions concernant les officiels (Arbitres, Observateurs et Délégués) :

Via leur compte FFF, les officiels peuvent :

- -lire les messages envoyés par le Centre de Gestion d'appartenance par la rubrique « MESSAGES » ;
- -consulter et télécharger tous les documents dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions par la rubrique « DOCUMENTS » ;

- -prendre connaissance de leurs prochaines désignations par la rubrique « DESIGNATIONS » ;
- -saisir leurs indisponibilités et les consulter par la rubrique « INDISPO. ».

A noter pour les Observateurs et les Délégués : à la création du compte, cocher « Non » à « Licencié » et « Oui » à « Observateur / délégué / médecin ».

Précisions concernant les sanctions disciplinaires :

A partir de la mi-juillet, les licenciés pourront consulter leurs sanctions disciplinaires par la rubrique « SANCTIONS » via leur compte FFF.

Précisions concernant la saisie des résultats et l'accès à Footclubs :

Les personnes habilitées à saisir les résultats et celles qui doivent accéder à Footclubs doivent effectuer la procédure suivante :

- Aller dans « GERER MON PROFIL »;
- Cocher « Oui » au niveau de « Saisie des Résultats » ;
- Dans les champs qui se sont affichés, saisir les codes OFFIFOOT;
- Valider.
- Dans la colonne de droite, au niveau des accès spécifiques, les choix « Saisie des résultats » et « Footclubs» apparaissent.

<u>Précisions concernant l'accès aux désignations et la saisie des résultats sans passer par « Mon Compte FFF » :</u>

La saisie des résultats et la consultation des désignations par les liens « Saisie des Résultats » et « Désignations » situés en entête en haut de votre site Internet restent fonctionnels. Il faut toutefois inciter vos officiels et vos dirigeants de clubs à passer par « Mon Compte FFF » car ces liens seront supprimés en cours de saison 2014-2015 à une échéance qui n'est pas encore officiellement fixée. Nous vous remercions de communiquer les informations ci-dessus à vos publics concernés (dirigeants, joueurs, arbitres, observateurs, délégués....). Les informations présentes dans « Mon Compte FFF » leurs sont indispensables pour la bonne conduite de leur fonction.





TOURNOI INTERNATIONAL VAL DE MARNE 21^e EDITION

BELGIQUE - ITALIE - RUSSIE - FRANCE



MARDI 29 OCTOBRE 2019

RUSSIE / ITALIE - 14H

STADE DIDIER PIRONI AVENUE DESCARTES - LIMEIL BREVANNES

FRANCE / BELGIQUE - 16H

COMPLEXE SPORTIF P. DIEULEVEULT AVENUE MAURICE BERTEAUX - LE PLESSIS TRÉVISE **JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

ITALIE / BELGIQUE - 14H

STADE GABRIEL PÉRI 94 AVENUE GABRIEL PÉRI - VITRY SUR SEINE

RUSSIE / FRANCE - 16H

STADE D. DUVAUCHELLE 2 Rue Dominique Duvauchelle- CRETEIL

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

BELGIQUE / RUSSIE - 14H

FRANCE / ITALIE - 16H

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE RUE AUGUSTE DELAUNE - BONNEUIL SUR MARNE

























Avis important à toutes et tous !!!

Application du Plan Vigipirate sur les divers sites du Tournoi International des U16

Après une réunion à la Préfecture du Val de Marne en présence des services de police et ensuite une réunion sur chacun des sites accueillant une rencontre, un certain nombre de mesures vont être prises et mises en place afin de renforcer la sécurité des spectateurs et des joueurs dans les Stades.

En ce qui concerne les spectateurs, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Fouilles et palpations des spectateurs opérées pour accéder aux stades avec détection par magnétomètres (Société habilitée)
- Inspection des sacs et bagages (nous vous recommandons d'éviter de vous rendre sur les stades avec des sacs et bagages qui seraient inutiles, afin que leur fouille ne ralentisse pas les opérations de contrôle et, surtout, les entrées)

Attention !!!

Il sera interdit l'accès à toute personne ayant en sa possession un ou plusieurs objet(s) jugé(s) dangereux.

-Sur certains sites, les routes aux abords des stades pourront être difficiles d'accès, prenez vos précautions pour stationner aux alentours avant d'arriver... et dans la mesure du possible, privilégier la solution des transports en commun ou si vous habitez dans la ville l'arrivée à pied...

Evitez les stationnements anarchiques !!!

Les vélos et les trottinettes ne pourront pas entrer dans les stades et devront rester à l'extérieur sous la responsabilité du propriétaire.

Merci de prendre vos précautions et d'anticiper votre venue sur chacun des sites *(ouverture des portes 1H00 avant chaque rencontre)* pour fluidifier les contrôles et minimiser les files d'attente.

Bons matchs à toutes et tous et par avance merci de votre compréhension.

FORMATION CLUBS « MATCH SENSIBLE »



Samedi 16 Novembre 2019 de 09h00 à 12h00

Au siège du District du Val de Marne de Football

COUPON – REPONSE

A retourner pour le 6 Novembre 2019

	Nom du Club :					
	Nom & Prénom du Président(e) :					
	Numéro Portable :					
	Nom & Prénom du Trésorier(e):					
	Numéro Portable :					
	Participe à la réunion :					
	OUI: NON:					
	Merci de Cochez la ou les case(s) concernée(s)					
UESTIONS :						

Coupon à retourner au District du Val de Marne

Par MAIL: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

ΟU

Par COURRIER: 131, Bld des Alliés – 94500 Champigny sur Marne



INFOS TECHNIQUES

LES DATES DE RENTREES 2019/2020



FOOTBALL D'ANIMATION

1 - Journées d'accueil

JA U11 - 14/09/2019 au District (Matin & AM)
 JA U9 - 21/09/2019 au District (Matin & AM)
 JA U7 - 28/09/2019 au District (Matin & AM)

2 - Réunions :

U11 Avenir & C. Lachiche
 Futsal Jeune
 FA
 16/09/19 à 19h00 au District
 13/09/19 à 19h en club
 20/09/19 à 19h en club
 27/09/19 à 19h00 au District

3 - Finales

Finale Départementale U13G Pitch - 04/04/2020
 Finale Départementale U10 & U11 - 25/04/2020
 Finales Futsal - 06/05/2020
 Finale J. MERCIER U12G - 13/05/2020
 Finale Régionale U13G Pitch - 02/05/2020

• Finale Nationale U13G Pitch – du 05 au 07/06/2020

Finale Régionale U11G − 13/06/2020

FORMATION DES CADRES

FORMATIONS	DA	TES	LIEU
MODULE U13	03/10/19	04/10/19	District
MODULE U9	10/10/19	11/10/19	District
MODULE U7	06/11/19		Club
MODULE U15	07/11/19	08/11/19	Club
CERTIFICATION	<mark>16/11/19</mark>		<mark>District</mark>
MODULE SENIORS	18/11/19	19/11/19	Club
MODULE U11	28/11/19	29/11/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	13/01/20	14/01/20	Club
MODULE U15	23/01/20	24/01/20	Club
MODULE SENIORS	30/01/20	31/01/20	Club
MODULE U17-U19	03/02/20	04/02/20	Club
MODULE U9 FEMININE	10/02/20	11/02/20	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	Club
MODULE U13	20/02/20	21/02/20	District
MODULE U11	27/02/20	28/02/20	District
MODULE U9	05/03/20	06/03/20	District
MODULE U17-U19	12/03/20	13/03/20	Club
MODULE U11	16/03/20	17/03/20	District
MODULE U17-U19	19/03/20	20/03/20	Club
MODULE U9	09/04/20	10/04/20	District
MODULE U11 FEMININE	16/04/20	17/04/20	Club
MODULE U7	29/04/20		Club
MODULE U11	26/05/20	27/05/20	District
MODULE U13	11/06/20	12/06/20	District
MODULE U15	18/06/20	19/06/20	Club

Les Modules dirigeants ne sont pas disponibles, par faute de conventions non-signées entre LPIFF et FFF.

PROGRAMME DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

U13 (nés en 2007)

Objectif : Détection Concours d'entrée aux Pôles Espoirs de Clairefontaine et Reims

Lundi 21/10 Détection Journée au Parc du Tremblay - Créneau 1 à 9h30 - Créneau 2 à 13h30

Mardi 22/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30

Jeudi 24/10 Détection Journée au Parc du Tremblay - Créneau 1 à 9h30 - Créneau 2 à 13h30

Vendredi 25/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30

Mercredi 20/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 27/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

2 Centres de perfectionnement à définir

U14 (nés en 2006)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 11/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 15/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 22/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 29/01 Match amical (à définir)

Mercredi 05/02 Match amical (à définir)

Mardi 11/02 Interdistrict (à définir)

U15 (nés en 2005)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 23/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 30/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 13/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 20/11 Match amical (à définir)

Mercredi 27/11 Match amical (à définir)

Samedi 30/11 Interdistrict

U16 (nés en 2004)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 25/09 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 02/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 09/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Match amical (à définir)

Mercredi 23/10 Match amical (à définir)

Lundi 28/10 Centre de perfectionnement au Parc du Tremblay / District

Mercredi 30/10 Interdistrict (à définir)

U15F (nées en 2005)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts – Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 13/11 Match amical (à définir)

Mercredi 20/11 Match amical (à définir)

Samedi 23/11 Interdistrict

U14F (nées en 2006)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts - Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 11/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 15/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 22/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 29/01 Match amical (à définir)

Mercredi 05/02 Match amical (à définir)

Lundi 10/02 Interdistrict (à définir)

U13F (nées en 2007)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 en vue des détections U14F (n+1) - Finalité Participation en tournoi

Mercredi 26/02 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 04/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 11/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Lundis 30/03 - 20, 27/04 - 4, 11, 18, 25/05 - Centres de perfectionnement à définir

Tournoi à définir

FOOTBALL FEMININ

1 - Rentrées du Football Féminin

- 05/10/2019 Rentrée U11F au District (Matin)
- 05/10/2019 Rentrée U9F au District (AM)

2 - Réunions club programmées les :

- 05/09/2019
- 19/12/2019
- 25/06/2020

3 - Modules féminins

- Module U9 10&11/02/2020
- Module U11 16&17/04/2020

4 - Finales

- Finale Départementale U13F Pitch 28/03/2020
- Finales Futsal 06/05/2020
- Finale Départementale U11F 16/05/2020
- Finale Régionale U13F Pitch 02/05/2020
- Finale Nationale U13F Pitch du 05 au 07/06/2020
- Finale Régionale U11F 13/06/2020



Informations Générales

Licences 2019/2020: informations pratiques

Afin de vous permettre de préparer dans les meilleures conditions cette période, nous vous communiquons ci-après quelques informations générales :

. <u>Pré requis pour la saisie des demandes de licence</u>

Pour pouvoir formuler des demandes de licence, le club a l'obligation de renseigner et/ou valider dans Footclubs les informations relatives au Président(e), au Trésorier(ère), au Secrétaire et au Correspondant.

Il est également rappelé que les membres du club désignés ci-dessous devront être titulaires d'une licence au titre de la saison 2019-2020 pour permettre la validation des licences du club.

. La mise à jour des photos

Il est rappelé que les photographies des licenciés doivent être renouvelées comme suit :

- . Dans les 2 saisons suivant leur numérisation pour ce qui concerne les licenciés mineurs,
- . Toutes les 5 saisons pour les licenciés majeurs.

Sur la liste de vos licenciés figurant dans Footclubs (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, est signalé par un encadré rouge en face de son nom. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « photo invalide » apparaît. Il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

. Les informations sur le demandeur de la licence

Jusqu'à cette saison, dans la partie « Identité », il était demandé de cocher une case pour la nationalité (FR, UE ou ETR).

Pour la nouvelle saison, le demandeur d'une licence doit indiquer de manière explicite sa nationalité (française, portugaise, italienne, belge, etc.).

. La fourniture d'un certificat médical

Vous pouvez extraire depuis Footclubs un listing des licenciés qui doivent obligatoirement fournir un certificat médical dans le cadre de leur demande de licence 2019-2020.

Cliquer **ICI** pour prendre connaissance de la procédure.



Informations Générales

Rappels:

- . Pour les joueurs, le certificat médical est valable pour une durée de 3 saisons si les 2 conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de 3 saisons : conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre et répondre chaque saison à un questionnaire de santé et attester sur la demande de licence d'une réponse négative à toutes les questions.
- . Pour les dirigeants, les conditions sont identiques à celles des joueurs. Il est toutefois précisé qu'en application des dispositions du contrat d'assurance souscrit par la Ligue auprès de la Mutuelle des Sportifs, le certificat médical n'est pas exigé pour les dirigeants.
- . Pour les éducateurs, la fourniture d'un certificat médical est obligatoire chaque saison.

NB: lorsque la demande de licence est effectuée par voie de dématérialisation (voir ci-après), le certificat médical à fournir par le demandeur est le suivant : cliquer **ICI**

Dans les autres cas, le certificat médical est celui figurant sur le bordereau de demande de licence.

. Les bordereaux de demande de licence

Comme les saisons précédentes, des bordereaux de demandes de licence pré remplis et vierges vous seront transmis par voie postale.

Dans l'attente de la réception de ces bordereaux, vous avez toujours la possibilité de télécharger les bordereaux depuis le site Internet de la Ligue (rubrique « Documents – Formulaires club ») ou via Footclubs (se positionner sur la saison 2019-2020, puis « Licences – Editions et extractions »).

La dématérialisation de certaines demandes de licence Joueur /Dirigeant

Pour vous permettre de gagner du temps, et afin d'alléger votre charge de travail, vous avez la possibilité, pour les demandes de licence Joueur (Amateur) et Dirigeant, Nouvelles et Renouvellements uniquement, d'utiliser la dématérialisation.

L'utilisation de cet outil a notamment l'avantage de vous exempter de l'étape « scan » de la demande de licence et des éventuelles pièces à joindre ; cette opération est entièrement réalisée par le licencié.

Pour en savoir plus, cliquer ICI



Informations Générales

Agenda : les dates à retenir pour la gestion des demandes de licence

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs : le 04 Juin 2019

Les périodes de changement de club des joueurs

- . Période normale : du 1er Juin au 15 Juillet
- . Hors période : du 16 Juillet au 31 Janvier
- . Opposition au changement de club : le club quitté dispose d'un délai de 4 jours francs à compter du jour de la saisie de la demande de changement de club dans Footclubs

Rappel:

. Chaque saison, les joueurs amateurs peuvent changer de club au maximum 2 fois dans la même pratique.

La demande de licence « Arbitre »

- . La date limite de renouvellement de la licence Arbitre est fixée au 31 Août ; Rappel : est considéré comme couvrant son club l'arbitre licenciés à un club, rattaché à celuici et renouvelant à ce club jusqu'au 31 Août.
- . La date limite de changement de statut (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement) est également fixée au 31 Août ; à défaut, l'arbitre compte dans l'effectif du club quitté jusqu'à la fin de la saison, sauf s'il cesse d'arbitrer.

Information de la C.R.S.R.C.M. Opposition au changement de club

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations,

Informe les clubs souhaitant s'opposer au départ d'un ou plusieurs de leurs joueurs, en période normale, qu'après avoir cliqué sur l'icône « opposition » dans Footclubs, ils doivent impérativement :

- indiquer le motif du refus,
- renseigner un commentaire,
- valider leur choix.

En l'absence de commentaire, l'opposition au changement de club sera rejetée comme étant irrecevable en la forme et la licence « M » 2019/2020 sera accordée au nouveau club.

Dès lors que le motif du refus invoqué sera « financier », le club quitté devra indiquer dans la partie « Commentaire » le montant et le détail des sommes dues, au titre de la saison écoulée ou de la saison en cours. Faute de quoi, cette opposition sera jugée irrecevable dans le fond.

Et précise que les motivations retenues par la Commission comme étant recevables dans le fond sont :

- la non restitution par le joueur d'équipements sportifs appartenant au club quitté,
- les dettes envers le club quitté au titre du non-paiement de la licence et/ou de la cotisation.
- toute autre dette sportive avérée du joueur envers le club quitté (notamment le droit au changement de club).

Procès-Verbaux

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES

Réunion du Mardi 21 Octobre 2019

<u>Présents</u>: Mme POLICON Marie Thérèse, MM LEFEUVRE Louis, D'EXPORT Jonathan, BRUNET Denis,

MARNE Gustave, SAMBA Aubin.

Absents excusés: MM. SUSSET Frédéric, ARNAUD Georges.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel: Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : 100.00 euros

La commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.

Les dérogations d'horaire pour la Saison 2019/2020 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du Championnat, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATCH:

http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf

U18

N°21551271- LE PERREUX FR 2 / BRY FC 1 U18 D3.A du 20/10/19

Courriel de l'équipe Le Perreux AS du 18 octobre 2019. La commission enregistre 3ème forfait avisé du club de FR Le Perreux entraînant le forfait général de l'équipe.

Par conséquent une amende de 100 euros est appliquée. Avis aux clubs concernés.

Courriel de CAUDACIENNE ES du 16/10/2019 U18 D3.C

La commission enregistre le forfait général de l'équipe.

Par conséquent une amende de 100 euros est appliquée. Avis aux clubs concernés.

N°21550675-US VILLEJUIF 2 / ES VILLIERS 2 U18 D2.B du 20/10/19

Lecture des courriels des 2 clubs et du rapport de l'arbitre (Match non joué).

La Commission donne match perdu par pénalité au club de Villiers ES (-1point / 0but) : Motif Article 20.3.

U16

N°21550118- US LUSITANOS / ES VILLIERS U16 D3.B du 20/10/19

Courriel de la mairie de St Maur du 17 octobre 2019.

La Commission enregistre le report de la rencontre à une date ultérieure sur la base d'un arrêté municipal. Transmet à la commission des calendriers pour date à fixer.

U14

N°22014979- CACHAN ASC CO 2 / UA CHANTIERS PARIS U14 D5.B du 19/10/19

Courriel de l'équipe Cachan CO du 18 octobre 2019 + arrêté municipal.

La Commission enregistre le report de la rencontre à une date ultérieure sur la base d'un arrêté municipal. Transmet à la commission des calendriers pour date à fixer.

N°21541302- CRETEIL LUSITANOS US 3 / VILLIERS ES 2 U14 D2.B du 19/10/19

Lecture de la feuille de match et mail du club de Villiers ES. La Commission enregistre le forfait retard du club de Villiers ES.

ANCIENS

N°21548<u>551- ARRIGHI AS 11 / LE PERREUX FR 12 Anciens D1 du 20/10/19</u>

Lecture de la feuille de match (terrain impraticable).

La Commission enregistre le report de la rencontre à une date ultérieure. Transmet à la commission des calendriers pour date à fixer.

CDM

Courriel de SUCY FC du 18/10/2019 - CDM D1

La commission enregistre le forfait général de l'équipe.

Par conséquent une amende de 100 euros est appliquée. Avis aux clubs concernés.

ANCIENS + 45 ans

N°21785878- CHEVILLY LARUE ELAN 12/ BRY FC 14 Anciens +45 ans D1.B du 20/10/19

Courriel tardif des deux clubs du 19/10/19. La Commission prend note du report et vous demande de trouver une date et d'en informer la commission.

FEMININES

Courriel de CRETEIL LUSITANOS FG. Séniors féminines D1 du 16/10/19

La commission enregistre le forfait général de l'équipe Créteil Lusitanos US.

Par conséquent une amende de 100 euros est appliquée. Avis aux clubs concernés.

Courriel de PARIS FEMININ FC. Séniors féminines D1 du 22/10/19

La commission enregistre le forfait général de l'équipe Paris Féminin FC.

Par conséquent une amende de 100 euros est appliquée. Avis aux clubs concernés.

TOUTES CATEGORIES

-Rappel-

- -En aucun cas un licencié des équipes anciens D1/D2/D3/D4 ne peut être arbitre et joueur sur le même match, il faut choisir
- -Afin d'éviter toute confusion les dirigeants, les remplaçants ainsi que le coach doivent porter des chasubles aux couleurs différentes des maillots de leur équipes
- -Les enfants sont aussi interdits sur les bancs de touche comme toutes personnes non inscrites sur la feuille du match
- -Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres avec brassard (L'entraineur est exclu de cette fonction).
- -Les clubs sont tenus de disputer leurs matchs officiels sous les couleurs identifiées sur le site de la FFF et de ses organes déconcentrés.

Courrier de la mairie de VILLENEUVE ST GEORGES du 19/08/19

Le stade de Nelson Mandela est indisponible pour le début de la saison.

Lorsque les rencontres auront été programmées, les clubs pourront demander une inversion de leur match après accord de leur adversaire (via footclub) ou trouver un terrain de repli.

Courrier du CA VITRY du 17/09/19

Les stades de « Roger Couderc » et de « Georges Gosnat » sont indisponibles, pour statuer la commission souhaiterait avoir le listing des rencontres susceptibles de se déroulées sur ces terrains.

Courrier de la mairie de SANTENY du 27/09/19

Le stade de Santeny est indisponible à compter du 3 octobre et ce pour 9 semaines. La commission prend note de l'indisponibilité du terrain mais enregistre que le club a pris les dispositions nécessaires avec les clubs voisins pour pouvoir continuer à disputer ses rencontres.

La commission rappelle qu'aucune rencontre toutes compétitions confondues ne peut se dérouler sur le stade Pillaudin, avenue de la République à Vitry sur Seine.

(Décision de la Commission des Terrains & Equipements)

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 21 OCTOBRE 2019

Président: M. AMSELLEM Emile,

Membres: Mmes GUILIANI Patricia, RANSOU Virginie, NAZICAL Marie-Ange et

MM. GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, GRESSIEN Georges,

Assistent: MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés: MM. FETOUS Lakhdar, FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, KUNTZMAN Michel,

LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

AVIS AUX CLUBS

SAISON: 2019/2020

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres (Catégorie U6 à U13 – groupe – poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM 94 :

E-mail: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, et à la technique@districtvaldemarne.fff.fr

<u>NB</u> : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Courrier postal: DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX.

Tél: 01.55.96.11.00 - Fax: 01.55.96.04.44

(Technique: DRISS 01.55.96.11.43 ou HEDI: 01.55.96.11.42).

3°) - Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et N° de licence.

Exemple 1: équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2018.

Courrier club de Numéro d'affiliation 000000 du 19/09/2018.

<u>Objet</u>: report d'une rencontre

Responsable Monsieur.....club x. Licence n°.......

A Madame la Directrice administrative et pour info : la technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

<u>U 10 - U11</u>

CACHAN C.O./ VITRY E.S. U11 G 2 ABCD du 12/10/2019

Courrier du club de CACHAN C.O. du 14/10/2019 :

Accord des 2 clubs, les rencontres sont reportées le samedi <u>19/10/2019</u> au Stade d''ARRIGHI à VITRY.

ORGANISATION DES CHALLENGES:

La Commission, dans un esprit de conciliation et, afin de faire JOUER LE MAXIMUN D'ENFANTS LICENCIES, a décidé, malgré les difficultés rencontrées, de RECTIFIER les poules au dernier moment, selon les engagements et désengagements tardifs des clubs.

(Veuillez vérifier vos affectations qui ont pu changer).

<u>1er TOUR</u>: COUPE FESTIVAL (U13) PITCH ET CHALLENGE JOSEPH MERCIER (U12) (Du: <u>SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019</u>)

MINIS AND MAXIS:

Courrier du 21/10/2019 :

Pris note de votre FORFAIT AVISE en Festival U13, Poule 12.

Heure d'accueil: 10 H 00.

Début des rencontres : 10 H 30.

Pour les horaires, vous devez contacter les « clubs Accueil ».

(Certains commencent plus tôt à 9 H 00).

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entrainera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL : LE CHALLENGE JOSEPH MERCIER EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U12.

RAPPEL: Article - 160 Nombre de joueurs « Mutation »

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match, est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'Article 92.1 des présents règlements.

ARTICLE 5: FINALE DISTRICT

Mise en place des rencontres: Les 16 équipes sont regroupées en une Poule de 16 après tirage au sort intégral. Les équipes seront opposées selon la formule ECHIQUIER. Lors de cette finale, un club ne peut pas présenter plus d'une équipe.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC MELIES - 99bis, Avenue de la Victoire - 94310 ORLY.

POULE 1 : Coupe Festival (U13)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1 CHOISY LE ROI A.S. 5 VILLENEUVE ABLON U.S. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 5.

POULE 1 : Challenge J. MERCIER (U12)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2 CHOISY LE ROI A.S. 6 VILLENEUVE ABLON U.S. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 8.

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - RUE Auguste DELAUNE - Rue Jean CATELAS - 94380 BONNEUIL S/MARNE

POULE 2 : Coupe Festival (U13)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 7 BOISSY F.C. 3 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1.

POULE 2 : Challenge J. MERCIER (U12)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 4 BOISSY F.C. 4 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2.

CENTRE BRY F.C.

PARC DES SPORTS DES MAISONS ROUGES
23, Rue du Clos SAINT-CATHERINE - 94360 BRY-SUR-MARNE

POULE 3 : Coupe Festival (U13)

BRY F.C. 1 R.C. PARIS 10 3 CHAMPIGNY F.C. 94 1 FONTENAY SS/BOIS U.S. 5.

POULE 3 : Challenge J. MERCIER (U12)

BRY F.C. 2 R.C. PARIS 10 4 CHAMPIGNY F.C. 94 2 FONTENAY SS/BOIS U.S. 6.

CENTRE CACHAN C.O.

STADE DUMOTEL - Avenue DUMOTEL - 94230 CACHAN.

POULE 4 : Coupe Festival (U13)

CACHAN C.O. 1 CHOISY LE ROI A.S. 3 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1 KREMLIN BICETRE C.S.A. 3.

POULE 4 : Challenge J. MERCIER (U12)

CACHAN C.O. 2 CHOISY LE ROI A.S. 4 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2 KREMLIN BICETRE C.S.A. 4.

CENTRE CENTRE FORMATION F. PARIS

PARC INTERDEPARTEMENTAL - PLAINE SUD - Chemin des Bœufs - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : Coupe Festival (U13)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 3 BOISSY F.C. 1 CACHAN C.O. 3.

POULE 5 : Challenge J. MERCIER (U12)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 4 BOISSY F.C. 2 CACHAN C.O. 4.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN ILE MARTINET - 94220 CHARENTON-LE-PONT.

POULE 6 : Coupe Festival (U13)

CHARENTON C.A.P. 1 CAMILLIENNE SP. 12EME 3 CHANTIERS PARIS U.A. 1 ST MANDE F.C. 3

POULE 6 : Challenge J. MERCIER (U12)

CHARENTON C.A.P. 2 CAMILLIENNE SP. 12EME 2 CHANTIERS PARIS U.A. 4 ST MANDE F.C. 4.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39, Rue POMPADOUR - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 7 : Coupe Festival (U13)

CHOISY LE ROI A.S. 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 5 CHEVILLY LA RUE ELAN 1 BONNEUIL S/MARNE C.S. 3.

POULE7 Challenge J. MERCIER (U12)

CHOISY LE ROI A.S. 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 6 CHEVILLY LA RUE ELAN 2 BONNEUIL S/MARNE C.S. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 8 : Coupe Festival (U13)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
CAUDACIENNE ENT.S. 1
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 3
LIMEIL BREVANNES A.J. 3.

POULE 8 : Challenge J. MERCIER (U12)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2 CAUDACIENNE ENT.S. 2 ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 4 LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169, Avenue Maurice BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

POULE 9 : Coupe Festival (U13)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBAL 1
ASPTT VILLECRESNES 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
FOOTBALL CLUB BREVANNES 1.

POULE 9 : Challenge J. MERCIER (U12)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2 ASPTT VILLECRESNES 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 6 VINCENNOIS C.O. 6.

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC - 02. Rue LACASSAGNE - 94120 FONTENAY SOUS BOIS.

POULE 10 : Coupe Festival (U13)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1 BRY F.C. 3 CHARENTON C.A.P. 5 JOINVILLE R.C. 5.

POULE 10 : Challenge J. MERCIER (U12)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2 BRY F.C. 4 CHARENTON C.A.P. 6 NOGENT S/MARNE F.C. 4.

CENTRE GOBELINS F.C.

STADE BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 11 : Coupe Festival (U13)

GOBELINS F.C. 1 CAMILLIENNE SP. 12EME 1 CHARENTON C.A.P. 3 JOINVILLE R.C. 3.

POULE 11 : Challenge J. MERIER (U12)

GOBELINS F.C. 2 CAMILLIENNE SP. 12EME 4 CHARENTON C.A.P. 4 JOINVILLE R.C. 6.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE Jean Pierre GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 12 : Coupe Festival (U13)

JOINVILLE R.C. 1 ASOMBA 1 ORMESSON U.S. 3 **EXEMPT.**

POULE 12 : Challenge J. MERCIER (U12)

JOINVILLE R.C. 2 ASOMBA 2 ORMESSON U.S. 4 MINIS AND MAXIS 2.

CENTRE PARIS UNIVERSITE CLUB

STADE CHARLETY - 17, Avenue Pierre de COUBERTIN - 75013 PARIS.

POULE 13 : Coupe Festival (U13)

PARIS UNIVERSITE CLUB 1 ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 1 GOBELINS F.C. 3 VILLEJUIF U.S. 3.

POULE 13 : Challenge J. MERCIER (U12)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2 ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 2 GOBELINS F.C. 4 VILLEJUIF U.S. 6.

CENTRE U.S. IVRY FOOTBALL

STADE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston MOMOUSSEAU - 94200 IVRY-SUR-SEINE

POULE 14 : Coupe Festival (U13)

U.S. IVRY FOOTBALL 1 CHOISY LE ROI A.S.7 GENTILLY ATHELIC CLUB 1 HAY LES ROSES C.A. 1

POULE 14 : Challenge J. MERCIER (U12)

U.S. IVRY FOOTBALL 2 CHOISY LE ROI A.S. 8 GENTILLY ATHLETIC CLUB 2 HAY LES ROSES C.A 2.

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la Queue-en-Brie - 94370 SUCY-EN-BRIE.

POULE 15 : Coupe Festival U13

SUCY F.C. 1 F. C. MANDRES PERIGNY 1 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 3 VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1.

POULE 15 : Challenge J. MERCIER (U12)

SUCY F.C.2 F. C. MANDRES PERIGNY 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 4 VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 2.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 16 : Coupe Festival (U13)

VILLEJUIF U.S. 1
O. CLUB D'IVRY 1
RUNGIS U.S. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 3.

POULE 16: Challenge J. MERCIER (U12)

VILLEJUIF U.S. 2
O. CLUB D'IVRY 2
VITRY C.A. 2

U. S. IVRY FOOTBALL 4.

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (HONNEUR 2) - 03, Rue ENTRONCAMENTO - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POULE 17 : Coupe Festival (U13)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1 FONTENAY SS/BOIS U.S. 3 R.C. PARIS 10 1. FRESNES AAS 1.

POULE 17 : Challenge J. MERCIER (U12)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2 FONTENAY SS/BOIS U.S. 4 R.C. PARIS 10 2

EXEMPT.

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY - BOULEVARD DES ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE.

POULE 18 : Coupe Festival U(13)

NOGENT S/MARNE F.C. 1 ST MANDE F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 7 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 5.

POULE 18 : Challenge J. MERCIER (U12)

NOGENT S/MARNE F.C. 2 ST MANDE F.C. 2 MAISONS ALFORT F.C. 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 8.

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF Didier PIRONI - 21, Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL-BREVANNES.

POULE 19 : Coupe Festival (U13)

LIMEIL BREVANNES A.J. 1 SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIERES 1

CENTRE FORMATION F. PARIS 3 LUSITANOS ST MAUR U.S. 1.

POULE 20 : Challenge J. MERCIER (U12)

LIMEIL BREVANNES A.J. 2 SPORTING FOOTBALL CLUB DE

CHENNEVIERES 2

CENTRE FORMATION F. PARIS 4

FRESNES A.A.S. 2.

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28, Rue du DOCTEUR LIBERT - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

POULE 20 : Coupe Festival (U13)

ORMESSON U.S. 1

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1

U. FOOTBALL CRETEIL 1

VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1

POULE 20 : Challenge J. MERCIER (U12)

ORMESSON U.S. 2

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2

U. FOOTBALL CRETEIL 2

VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2.

CENTRE KREMLIN BICETRE C.S.A.

STADE DES ESSELIERES - 53, Rue du Président BERGONIE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 21 : Coupe Festival (U13)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1 MAISONS ALFORT F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 5

PARIS F.C. 1.

EXEMPT.

POULE 21 : Challenge J. MERCIER (U12)

KREMLIN BICETRE C.S.A .2 MAISONS ALFORT F.C. 2 VILLEJUIF U.S. 4 PARIS F.C. 2.

CENTRE THIAIS F.C.

STADE ALAIN MIMOUN - 01, Rue du 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS.

POULE 22 : Coupe Festival (U13)

THIAIS F.C. 1 SUCY F.C .3 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 1 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A .3.

POULE 22 : Challenge J. MERCIER (U12)

THIAIS F.C. 2 SUCY F.C .4 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 2

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4.

CENTRE VAL DE FONTENAY AS

SATDE COUBERTIN - 225, Rue LAFONTAINE - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 23 : Coupe Festival (U13)

VAL DE FONTENAY AS 1 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1 THIAIS F.C. 3

POULE 23 : Challenge J. MERCIER (U12)

VAL DE FONTENAY AS 2 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2 THIAIS F.C. 4 **EXEMPT.**

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - Route de la Pyramide - 75012 PARIS.

POULE 24 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 2 CHANTIERS PARIS U.A. 2 PARIS UNIVERSITE CLUB 4 VILLEJUIF U.S. 8

POULE 25 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 4
HAY LES ROSES C.A. 4
PAIS UNIVERSITE CLUB 6
GENTILLY ATHELTIC CLUB 4.

CENTRE ALFORTVILLE US

COMPLEXE SPORTIF DU VAL DE SEINE - Allée Jean Baptiste PREUX - 94140 ALFORTVILLE.

POULE 26 : Challenge J. MERCIER (U12)

AL FORTVILLE US 2 VITRY C.A .6 VITRY E.S. 2 CHEVILLY LA RUE ELAN 4

POULE 27 : Challenge J. MERCIER (U12)

ALFORTVILLE US 4 VITRY C.A. 4 VITRY E.S. 4 A. S. ULTRA MARINE 2.

CENTRE LUSITANOS ST MAUR U.S.

STADE FERNAND SASTRE - 50, Avenue RASPAIL - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

POULE 28 : Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 2 CHAMPIGNY F.C. 94 4 MAROLLES F.C. 2 THIAIS F.C. 6.

POULE 29 : Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 4
JOINVILLE R.C. 4
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A .4
VILLIERS S/MARNE ENT.S .4.

<u>1er TOUR : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)</u> <u>et José LEVY (U10)</u>

Du: SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

LIMEIL BREVANNES A.J.

Courrier du 18/10/2019 :

Vous avait été mis en poule 7 avec votre équipe U11.

Heure d'accueil : 14 H 00.

Début des rencontres : 14 H 30.

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié

entrainera la disqualification de l'équipe

La commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL: LE CHALLENGE José LEVY EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U10.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC Méliès - 99bis, Avenue de la Victoire - 94310 ORLY.

POULE 1 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1 ALFORTVILLE US 3 VILLENEUVE ABLON U.S. 3 CHOISY LE ROI A.S. 3.

POULE 2 : Challenge J. LEVY (U10)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2 ALFORTVILLE US 4 VILLENEUVE ABLON U.S. 4 CHOISY LE ROI A.S. 4

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE RUE AUGUSTE DELAUNE RUE JEAN CATELAS -94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

POULE 2 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1 BOISSY F.C. 3 ALFORTVILLE US 1 ASPTT VILLECRESNES 1.

POULE 2 : Challenge J. LEVY (U10)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2 BOISSY F.C. 4 ALFORTVILLE US 2 ASPTT VILLECRESNES 2.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT.

POULE 3 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHARENTON C.A.P. 1 CAMILLIENNE SP. 12EME 1 VINCENNOIS C.O. 3 MAISONS ALFORT F.C. 3

POULE 3 : Challenge J. LEVY (U10)

CHARENTON C.A.P. 2 CAMILLIENNE SP. 12EME 2 VINCENNOIS C.O. 4 MAISONS ALFORT F.C. 4.

CENTRE CHEVILLY LA RUE ELAN

PARC DES SPORTS - 02, Rue du STADE - 94550 CHEVILLY-LARUE.

POULE 4 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHEVILLY LA RUE ELAN 1 CACHAN C.O. 3 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1 SUCY F.C. 3.

POULE 4 : Challenge J. LEVY (U10)

CHEVILLY LA RUE ELAN 2 CACHAN C.O. 4 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2 SUCY F.C. 4.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39, Rue Pompadour -94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHOISY LE ROI A.S. 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 3 BONNEUIL S/MARNE C.S. 3 CACHAN C.O. 1.

POULE 5 : Challenge J. LEVY (U10)

CHOISY LE ROI A.S.2 AVENIR SPORTIF D'ORLY4 BONNEUIL S/MARNE C.S.4 CACHAN C.O.2

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 6 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CCRETEIL LUSITANOS F. US 1
CHAMPIGNY F.C. 94 3
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 3
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES 1.

POULE 6 : Challenge J. LEVY (U10)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2 CHAMPIGNY F.C. 94 4 ECOLE PLESSENNE DE FOOTBALL 4 A.S. ULTRA MARINE 2.

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169, Avenue Maurice BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

POULE 7 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 F. C. MANDRES PERIGNY 1 LIMEIL BREVANNES A.J. 3 ORMESSON U.S. 3.

POULE 7: Challenge J. LEVY (U10)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2 F. C. MANDRES PERIGNY 2 LIMEIL BREVANNES A.J. 4 ORMESSON U.S. 4

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC - 02, Rue LACCASAGNE - 94120 FONTENAY SOUS BOIS.

POULE 8 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1

BRY F.C. 3

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1.

POULE 8 : Challenge J. LEVY (U10)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2

BRY F.C. 4

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2

CENTRE GOBELINS F.C.

STADE BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 9 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

GOBELINS F.C.1 ST MANDE F.C. 3 U. S. IVRY FOOTBALL 5

VITRY C.A. 3.

POULE 9 : Challenge J. LEVY (U10)

GOBELINS F.C. 2 ST MANDE F.C. 4 U. S. IVRY FOOTBALL 6 VITRY C.A. 4

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JEAN PIERRE GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 10 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

JOINVILLE R.C. 1 VINCENNOIS C.O. 5 CHAMPIGNY F.C. 94 1 CHARENTON C.A.P. 3.

POULE 10 : Challenge J. LEVY (U10)

JOINVILLE R.C. 2 VINCENNOIS C.O. 6 CHAMPIGNY F.C. 94 2 CHARENTON C.A.P. 4

CENTRE KREMLIN BICETRE C.S.A.

STADE DES ESSELIERES - 53, Rue du Président BERGONIE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 11 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1 HAY LES ROSES C.A. 3 CHEVILLY LA RUE ELAN 3 GENTILLY ATHELIC CLUB 1.

POULE 11 : Challenge J. LEVY (U10)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 2 HAY LES ROSES C.A. 4 CHEVILLY LA RUE ELAN 4 GENTILLY ATHLETIC CLUB 1.

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF Didier PIRONI - 21, Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL-BREVANNES.

POULE 12 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

LIMEIL BREVANNES A.J. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 3 VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 1.

POULE 12 : Challenge J. LEVY (U10)

LIMEIL BREVANNES A.J. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 4 VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 2.

CENTRE MAISONS ALFORT F.C.

STADE CUBIZOLLES - 25 bis, Avenue du Général DE GAULLE - 94700 MAISONS-ALFORT.

POULE 13 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

MAISONS ALFORT F.C. 1

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 5

ASOMBA 1

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3.

POULE 13 Challenge J. LEVY (U10)

MAISONS ALFORT F.C. 2

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 6

ASOMBA 2

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY - BOULEVARD DES ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

POULE 14 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

NOGENT S/MARNE F.C. 1

BRY F.C. 1

FONTENAY SS/BOIS U.S. 3

JOINVILLE R.C. 3

POULE 14 : Challenge J. LEVY (U10)

NOGENT S/MARNE F.C. 2

BRY F.C. 2

FONTENAY SS/BOIS U.S. 4

JOINVILLE R.C. 4

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28, Rue du Docteur LIBERT - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

POULE 15 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ORMESSON U.S. 1

CENTRE FORMATION F. PARIS 3

BOISSY F.C. 1

CRETEIL LUSITANOS F. US 5.

POULE 15 : Challenge J. LEVY (U10)

ORMESSON U.S. 2

CAUDACIENNE ENT.S. 2

BOISSY F.C. 2

CRETEIL LUSITANOS F. US 6.

CENTRE PARIS UVERSITE CLUB

STADE CHARLETY - 17, Avenue Pierre de Coubertin - 75013 PARIS.

POULE 16 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

PARIS UNIVERSITE CLUB 1

ENT. S. D/JEUNES DU STADE 1

CHANTIERS PARIS U.A. 1

GENTILLY ATHLETIC CLUB 3.

POULE 16 : Challenge J. LEVY (U10)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2

ENT. S. D/JEUNES DU STADE 2

CHANTIERS PARIS U.A. 2

GENTILLY ATHLETIC CLUB 4.

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR DES-FOSSES.

POULE 17 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1

SANTENY SP.L. 1

NOISEAU STE S. 1

VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1.

POULE 17 : Challenge J. LEVY (U10)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A .2

SANTENY SP.L. 2

SUCY F.C.6

VILLENEUVE ST GEORGES F.C .2

CENTRE FORMATION F. PARIS

PARC INTERDEPARTEMENTAL - PLAINE SUD - Chemin des Bœufs - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 18 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1

VITRY E.S. 3

MINIS AND MAXIS 1

SPORTING FOOTBALL CLUB DE

CHENNEVIERES 1.

POULE 18 Challenge J. LEVY (U10)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2

VITRY E.S. 4

MINIS AND MAXIS 2

SPORTING FOOTBALL CLUB DE

CHENNEVIERES 2.

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston MOMMOUSSEAU - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

POULE 19 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

U. S. IVRY FOOTBALL 1

GOBELINS F.C. 3 VILLEJUIF U.S. 5

KREMLIN BICETRE C.S.A. 3.

POULE1 9: Challenge J. LEVY (U10)

U. S. IVRY FOOTBALL 2

GOBELINS F.C. 4

VILLEJUIF U.S. 6

KREMLIN BICETRE C.S.A. 4.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri Gagarine - 94800 VILLEJUIF.

POULE 20 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VILLEJUIF U.S. 1

NOGENT S/MARNE F.C. 3

ST MANDE F.C. 1

JOINVILLE R.C. 5.

POULE 20 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLEJUIF U.S. 2

NOGENT S/MARNE F.C. 4

ST MANDE F.C. 2

JOINVILLE R.C. 6

CENTRE VILLENEUVE ABLON U.S.

STADE PIERRE POUGET - Rue de la SABLIERE - 94480 ABLON-SUR-SEINE.

POULE 21 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VILLENEUVE ABLON U.S.11

AVENIR SPORTIF D'ORLYLY 5

VITRY C.A. 1

EXEMPT.

POULE 21 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLENEUVE ABLON U.S.1

AVENIR SPORTIF D'ORLY 6

VITRY C.A. 2

EXEMPT.

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (HONNEUR 2) - 03, Rue Entroncamento - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POULE 22 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1

FONTENAY SS/BOIS U.S. 5

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1

LUSITANOS ST MAUR U.S. 3.

POULE 22 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2

FONTENAY SS/BOIS U.S. 6

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2

LUSITANOS ST MAUR U.S. 2

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - Route de la Pyramide - 75012 PARIS.

POULE 23 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VINCENNOIS C.O. 1 U. FOOTBALL CRETEIL 1 VILLEJUIF U.S. 7 LUSITANOS ST MAUR U.S. 1.

POULE 23 : Challenge J. LEVY (U10)

VINCENNOIS C.O .2 U. FOOTBALL CRETEIL 2 VILLEJUIF U.S. 8 PARIS UNIVERSITE CLUB 8.

CENTRE PARIS F.C.

STADE DEJERINE - Terrain Honneur - 36, Rue des Docteurs Déjerine - 75020 PARIS.

POULE 24 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

PARIS F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 3 FRESNES A.A.S. 1 VITRY E.S. 1.

POULE 24 : Challenge J. LEVY (U10)

PARIS F.C. 2 VILLEJUIF U.S. 4 FRESNES A.A.S. 4 VITRY E.S. 2

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la Queue-en-Brie -94370 SUCY-EN-BRIE.

POULE 25 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

SUCY F.C. 1 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 3 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A .3 **EXEMPT.**

POULE 25 : Challenge J. LEVY (U10)

SUCY F.C. 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 4 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4 **EXEMPT.**

CENTRE VAL DE FONTENAY AS

STADE COUBERTIN - 225, LAFONTAINE -94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 26 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VAL DE FONTENAY AS 1 R.C.PARIS 10 3 CAMILIENNE SP. 12EME 3 FRESNES AAS 2.

POULE 26 : Challenge J. LEVY (U10)

VAL DE FONTENAY AS 2 R.C. PARIS 10 4 CAMILIENNE SP. 12EME 4 EXEMPT.

CENTRE THIAIS F.C.

STADE ALAIN MIMOUN - 01, Rue du 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS.

POULE 27 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

THIAIS F.C. 1 RUNGIS U.S. 3 O. CLUB D'IVRY 1 U. S. IVRY FOOTBALL 3.

POULE 27 Challenge J. LEVY (U10)

THIAIS F.C. 2 RUNGIS U.S. 4 O. CLUB D'IVRY 2 U. S. IVRY FOOTBALL 4.

CENTRE HAY LES ROSES C.A.

STADE INTERCOMMUNAL - 36, Rue de Chevilly - 94240 L'HAY-LES-ROSES.

POULE 28 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

HAY LES ROSES C.A. 1 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 7 CHANTIERS PARIS U.A. 3 THIAIS F.C. 3.

POULE 28 Challenge J. LEVY (U10)

HAY LES ROSES C.A. 2 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 8 CHANTIERS PARIS U.A. 4 THIAIS F.C. 4.

CENTRE RUNGIS U.S.

STADE LUCIEN GRELINGER - 01, Avenue de la République - 94150 RUNGIS.

POULE 29 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

RUNGIS U.S. 1 THIAIS F.C. 5 R.C. PARIS 10 1 EXEMPT.

POULE 29 : Challenge J. LEVY (U10)

RUNGIS U.S. 2 THIAIS F.C. 6 R.C. PARIS 10 2 CHOISY LE ROI A.S. 8

CENTRE FRESNES A.A.S.

STADE GASTON ROUSSEL - 12, Avenue du Parc des Sports - 94260 FRESNES.

POULE 30 : Challenge J. LEVY (U10)

FRESNES A.A.S. 2 CHOISY LE ROI A.S. 6 MINIS AND MAXIS 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 4.

SAISON 2019/2020:

N°03 - JOURNAL DES AMENDES (FOOT EFFECTIF REDUIT)

(PV DU 21/10/2019)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
535208	VAL DE FONTENAY AS	Annulation amende	Réunion du 21/10/2019	-100,00€
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Absence à l'information Secteur <u>2</u>	Réunion du 30/09/2019	100,00€
	TOTAL GENERAL	AMENDE LEVEE	JOURNAL N°03	- 100.00
	TOTAL GENERAL	AMENDE MISE	JOURNAL N°03	100.00€

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00€
2éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00€
3éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00€
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00€
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,),	10,00€
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour,	15,00 €
1er Tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour,	30,00 €
1er Tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour,	30,00€
2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour,	60,00€
2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	00,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	45,00€
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	90,00€
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale,	120,00 €
Finale Coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale,	120,00 €
Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs),	100,00 €
C.R non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00€
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00€
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00€
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00€
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00€
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00€

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 21/10/2019

Président : M. FOPPIANI

Présents: Mmes POLICON - FAUTRA - M. DUPRE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

SENIORS FEMININES

SENIORS FEMININES
CACHAN COC CO 2 / CHAMPIGNY FC
du 28/09/2019

Reprise du dossier

Réclamation du club de **CHAMPIGNY FC** sur l'ensemble des joueuses au motif que 4 joueuses U 17 du club de **CACHAN COC CO 2** ont été alignées sans autorisation de SURCLASSSEMENT.

En absence de réponse du club de Cachan CO, la commission, jugeant en première instance, constate que le club de **CACHAN COC CO** a fait participer 2 joueuses U17 sans SURCLASSEMENT :

- -CREN Anaëlle née le 17/06/2003
- -AKA Ann Anthonie née le 01/11/2003

De plus, le club de CACHANO COC CO a inscrit sur la feuille de match 4 joueuses inscrites avec une licence U17F: GUILMIN Laura, CREN Anaëlle, CREN Noëmie et AKA Ann Anthonie, alors que le règlement n'autorise que 3 joueuses de cette catégorie d'âge.

Par ces motifs, la commission selon Art. 73 des RSG de la FFF dit ces joueuses non qualifiées pour participer à la rencontre en rubrique, dit la réclamation fondée et dit match perdu par pénalité au club de **CACHAN COC CO 2** (-1 point, 0 but) et maintien du résultat au club de **CHAMPIGNY FC 94** (0 point, 0 but).

Débit CACHAN COC CO : 50€ Crédit CHAMPIGNY FC : 43, 50€

COMMISSION DES COUPES

Réunion du Mardi 22 octobre 2019

Président : M. Combal

Présents: MM. Champion, Boussard, Rochette, Lefeuvre.

Calendrier prévisionnel			
U 14 VDM et Amitié	1 ^{er} Tour	09/11/2019	Tirage effectué
	2 ^{ème} Tour	30/11/2019	Tirage le 19/11/2019
	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^e	22/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	04/04/2020	Tirage à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage à déterminer
	Finale	06/06/2020	
U 14 District	1 ^{er} Tour	02/11/2019	Tirage effectué
	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^{ème}	08/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	21/03/2020	Tirage le 03/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 05/05/2020
	Finale	06/06/2020	
U 16 VDM	2 ^{ème} Tour	10/11/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 03/12/19
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	⅓ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
U 16 Amitié	Cadrage	10/11/2019	Tirage effectué
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
U 16 District	1 ^{er} Tour	27/10/2019 (modifié é	
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	1/8 ^{ème}	09/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
U 18 VDM	1 ^{er} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	2 ^{ème} Tour	10/11/2019	Tirage le 29/10/2019
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
Seniors VDM	2 ^{ème} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	

Séniors Amitié	1 ^{er} Tour	29/09/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
C.D.M	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	1/8 ^{ème}	16/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 21/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
Anciens	1 ^{er} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	2 ^{eme} Tour	08/12/2019	Tirage le 19/11/2019
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
Entreprise	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	22/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	21/03/2020	Tirage le 25/02/2020
	½ finale	25/04/2020	Tirage le 07/04/2020
	Finale	06/06/2020	

<u>1^{er} appel de feuilles de matchs</u> : U16 VDM : 22016478 : Elan Chevilly Larue / Entente Jeunes du Stade.

U16 Amitié: 22016539: Choisy le Roi AS (2) / Thiais FC (2)

Séniors Val de Marne

22093171-Limeil-Brévannes AJ / Le Perreux FR 2^{éme} tour du 27/10/19

Courriers et accords via footclubs. Accord de la Commission, match le 25/10/19 à 20h00 au stade Didier Pironi à Limeil-Brévannes.

U 14 Val de Marne

22110650-Prodijéduc / Boissy FC 1^{er} tour du 09/11/19

Compte tenu du forfait général de Boissy FC en championnat, le match Prodijéduc / Boissy FC est annulé. L'équipe de Prodijéduc est qualifiée pour la suite de l'épreuve

U 16 Val de Marne

Désignation des matchs comptant pour le 2^{eme} tour qui aura lieu le 10/11/19 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempts: Champigny FC + clubs de Ligue

220016479-Cachan CO / Villeneuve St Georges 1er tour du 13/10/19

Lecture de la FMI. La Commission enregistre le forfait de Villeneuve St Georges FC. L'équipe de Cachan CO est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

U 16 Amitié

Désignation des matchs comptant pour le 'tour de Cadrage qui aura lieu le 10/11/19 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre à la demande des clubs.

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempts: Vincennes CO (3), VGA ST Maur (3), Orly AS (2), US Ivry (3), Vitry CA (2), Villejuif US (2), CCF Paris (2), Joinville RC (2), Cachan CO (2), Fontenay US (3)

22016432-Ivry Foot US (3) / PUC (3) 1er tour du 13/10/19

Lecture de la FMI. La commission enregistre le forfait du PUC (3). L'équipe d'Ivry Foot US (3) est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22016536-Gobelins FC (3) / Elan Chevilly Larue (2) 1er tour du 13/10/19

Lecture de la FMI. La commission enregistre le forfait de Chevilly Larue El. (2). L'équipe des Gobelins (3) est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

U 16 District

22053731-Nogent FC / Champigny FC 1er tour du 27/10/19

Courriers et accords via footclubs. Accord de la commission, match le 10/11/19 à 13h00 au stade Sous la Lune Alain Mimoun à Nogent sur Marne.

22053733-Valenton FA / Entente Jeunes Stade 1er tour du 27/10/19

Courrier de l'Entente Jeunes du Stade. La commission maintient sa décision.

22053740-Arcueil COSM / Mini et Maxi 1er tour du 27/10/19

Courriers et accords via footclubs. Accord de la commission, match le 10/11/19 à 13h00 au stade Louis Frébeault à Arcueil.

22053745-Chenneviéres SFC / Camilienne SP 1er tour du 27/10/19

Courrier de la Camilliénne SP. Accord de la commission, match au stade Jean Pierre Garchery Paris 12^{éme} sous réserve de l'accord écrit de vos adversaires.

+ 45 ANS

22093255-APSAP Médiballes / Villejuif US (12) 1er tour du 27/10/19

Courrier de l'APSAP Médiballes. La Commission maintient cette rencontre à la date prévue.

Anciens Val de Marne

22093258-Santeny SP / Charenton CAP 1er tour du 27/10/19

Courrier de Santeny SP. Accord de la Commission, match le 27/10/19 au Stade Henri Guérin à Charenton le Pont Sous réserve de l'accord écrit de vos adversaires.

Courrier de Vitry ES. La Commission vous demande de vous reporter à l'Article 3 du règlement de la Coupe du VDM Anciens.

Séniors Féminines Val de Marne

Compte tenu du calendrier très chargé en Championnat D1, le tour de cadrage de la Coupe aura lieu le 21/12/19 (tirage le 12/11/19). Les clubs auront la possibilité de jouer en semaine avant cette date (accords des 2 clubs obligatoires).

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 22 Octobre 2019

Présents: MM.FOPPIANI Jean-Jacques, CHAMPION Hubert, ETIENNE Roland

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D1

22107614- VIKING CLUB PARIS 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 Futsal D1. du 19/10/2019

Courriel du 14/10/19 de Viking club Paris demandant le report de la rencontre (motif: Gymnase non disponible par la municipalité) et réception de l'attestation municipale après le vendredi 17h00 (merci de préciser le jour et horaire des matchs pour toute la saison).

La commission reporte la rencontre le 21/12/2019. Prévenir l'équipe adverse.

22107626- VSG FUTSAL 1 / VIKING CLUB DE PARIS 1 Futsal D1. du 01/11/2019

Courriel du service des sports de Villeneuve St Georges du 21/10/19, nous informant de la fermeture du gymnase le 1^{er} novembre.

La commission vous rappelle :

- -Que votre terrain est suspendu et que la rencontre doit être jouée dans un gymnase hors de la commune.
- -Que nous sommes dans l'attente du lieu de la rencontre (pour notre réunion du 29/10/19)

22107633- VSG FUTSAL 1 / CAL 94 FUTSAL 1 Futsal D1. du 8/11/2019

Courriel du FUTSAL SUCY CLUB nous confirmant la mise à disposition du *gymnase du Fort situé 33 Av. du Fort 94370 Sucy en brie pour disputer la rencontre précitée à 21h00.*Accord de la commission. Prévenir l'équipe adverse.

22107616- RUNGIS FUTSAL 2 / CAL 94 FUTSAL 1 Futsal D1. du 21/10/2019

Courriel du 18/10/19 de RUNGIS FUTSAL proposant la date du 28/10/19 pour disputer la rencontre. *Accord de la commission*. Prévenir l'équipe adverse.

22107619- CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VSG FUTSAL 1 Futsal D1. du 25/10/2019

Demande de modification via footclubs acceptée par le club adverse.

Accord des deux clubs, la commission note que cette rencontre aura lieu le 09/12 à 21h15 au gymnase ISSAURAT.

22107627- VILLEJUIF CITY FUTSAL 2 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 Futsal D1. du 07/11/2019

Courriel du 16/10/19 du service des sports de la municipalité de Villejuif nous informant de l'indisponibilité du gymnase Boniface du 21/10 au 07/11/19.

La commission reporte la rencontre au 05/12/19. Prévenir l'équipe adverse

FUTSAL D2

22058985- CHEVILLY LARUE ELAN 2 / NOGENT US 94 2 Futsal D2. du 18/10/2019

Courriel (non officiel – la prochaine fois il ne sera pas traité) de Chevilly Larue du 15/10/19 et attestation municipale d'indisponibilité du gymnase.

Accord des deux clubs, la commission note que la rencontre aura lieu le 23/10/19. Prévenir l'équipe adverse.

22058992 -BOISSY UJ / BOISSY UJ 2 Futsal D2 du 25/10/19

Courrier du club de Boissy UJ du 21/10/19. La Commission reporte la rencontre au 30/11/19

Rappel

<u>22058902 - B2M FUTSAL 3 / VIKING CLUB PARIS 1 du 26/10/2019 - Futsal D1</u> La commission reprogramme ce match le 30/11/2019.

COMMISSION DU CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DU FOOT A 11

Réunion du 23 Octobre 2019

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4.A

RENAISSANCE AS (PV du 15/10/2019)

U18 D2.A

CRETEIL LUSITANOS US (3) (PV du 17/09/19)

U18 D3.B

ASPTT VILLECRESNES (PV du 08/10/19) VILLENEUVE ABLON US (2) (PV du 01/10/19)

U18 D3.C

BOISSY FC (PV du 01/10/19) CACHAN CO (2) (PV du 17/09/19) CHANTIERS UA (PV du 17/09/19) CHARENTON CAP (2) (PV du 17/09/19) SUCY FC (2) (PV du 17/09/19)

U16 D4

ECOLE PLESSEENNE (2) (PV du 17/09/19)

LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV du 17/09/19) THIAIS FC (2) (PV du 17/09/19)

U14 D3.A

BOISSY FC (PV du 01/10/20)

U14 D3.C

ENT. JEUNES STADE (PV du 17/09/19) LE PERREUX FR (2) (PV du 08/10/19)

U14 D4.A

RC PARIS 10 (PV du 08/10/19)

U14 D4.C

CRETEIL LUSITANOS US (5) (PV du 17/09/19)

ANCIENS D4.B

LUSITANOS US (PV du 01/10/19) MAROLLES FC (PV du 08/10/19)

- -Chaque rencontre doit être couverte par une feuille de match, si les équipes sont dans l'impossibilité de recourir à la FMI, une feuille de match papier doit être réalisée, à défaut de feuille de match, les deux clubs auront match perdu (article 13.2 des RSG du District du 94).
- -La Commission des calendriers a fixé une rencontre à une date précise, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la commission une autre date <u>avant celle-ci</u> avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.
- -Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er Appel de Feuille de Match manquante :

U20 E1 : CHEVILLY LARUE EL. / ST MANDE FC du $13/10/2019 - n^\circ$ match : 22038134 **U14 D4 :** CHOISY AS (3) / FONTENAY US (3) du $12/10/2019 - n^\circ$ match : 21592516

U14 D5: CFF PARIS (3) / ASOMBA du 12/10/2019 – n° match: 22014877

2ème Appel de Feuille de Match manquante :

U16 D3.B: CHANTIERS UA / CRETEIL-LUSITANOS US (4) du $06/10/2019 - n^\circ$ match: 21550113 **U16 D3.B**: CHEVILLY LARUE ELAN / ALFORTVILLE US (2) du $06/10/2019 - n^\circ$ match: 21550116

U16 D4.C: ORLY AVS (2) / CHENNEVIERS SCC du 06/10/2019 – n° match: 21838107

U16 D4.C: ENT. SANTENY-MANDRES / MAISONS-ALFORT FC (3) du 06/10/2019 – n° match: 21838109

MATCH(S) REMIS A JOUER LE 15 DECEMBRE 2019

Ou Les deux clubs doivent trouver un accord pour jouer en semaine

<u>U16 D2</u>

21549845 - GOBELINS FC (4) / CHARENTON CAP du 06/10/2019

U16 D3.B

21550118 – LUSITANOS US (2) / VILLIERS ES du 20£10/2019 n°507 Page 42 sur 48

MATCH(S) REMIS A JOUER LE 18 JANVIER 2020

Ou Les deux clubs doivent trouver un accord pour jouer en semaine

U14 D.B

CACHAN CO (2) / CHANTIERS UA (2) du 19/10/2019

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 Ans et + 55 Ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée.

Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes (Article 44.4 du RSG du District du 94) :

- En cas de 1ère non utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non utilisation dans les 3 mois : amende de 100 Euros
- En cas de 3ème non utilisation ou plus dans les 3 mois : match perdu par pénalité (0 but, -1 point)

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI au 21/10/2019 :

COMPETITIONS / CLUBS	1ère non utilisation	2 ^{ème} non utilisation	3ème non utilisation
	(Avertissement)	(Amende de 100 €)	(Match perdu par pénalité)
SENIORS D2			
VITRY CA (3)	22/09/2019		
SENIORS D3			
BANN ZANMI	22/09/2019		
ASPTT VILLECRESNES	06/10/2019		
SENIORS D4			
MIMOSA MADA SPORT	06/10/2019		
PHARE ZARZISSIEN	22/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	22/09/2019		
VAL DE FONTENAY AS	22/09/2019		
VALENTON CS	22/09/2019		
CDM D1			
SUPREMES BELIERS	22/09/2019		
ANCIENS D1			
IVRY US	22/09/2019		
ANCIENS D3			
IVRY US (12)	22/09/2019		
U 18 D3			
CFF PARIS	22/09/2019	06/10/2019	
ST MAUR VGA (2)	22/09/2019		
U 16 D1			
CFF PARIS (2)	22/09/2019	06/10/2019	
U 16 D2	•		
GOBELINS FC (4)	22/09/2019		
IVRY US (2)	22/09/2019		
U 16 D3			
VITRY CA (2)	29/09/2019		
U 16 D4			
BONNEUIL CSM (2)	29/09/2019		
CHEVILLY LARUE EL (2)	29/09/2019		
CHANTIERS UA (2)	06/10/2019		
FONTENAY US (3)	29/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	29/09/2019		
VILLIERS ES (2)	29/09/2019		
U14 D2			
VAL DE FONTENAY AS	05/10/2019		
U14 D3			
PUC (2)	21/09/2019		
CHENNEVIERES SCC	05/10/2019		
U14 D4			
GOBELINS FC (5)	21/09/2019	28/09/2019	05/10/2019
ECOLE PLESSEENNE	28/09/2019		
FONTENAY US (3)	28/09/2019	05/10/2019	12/10/2019
MAISONS-ALFORT FC (3)	21/09/2019		
MAROLLES FC	28/09/2019		
OL. CLUB IVRY	21/09/2019		
VILLENEUVE ABLON US (2)	05/10/2019		
SENIORS FEMININES D1			
CACHAN CO (2)	28/09/2019		
CRETEIL-LUSITANOS US (2)	05/10/2019		
PARIS FEMININ FC	28/09/2019	E-FOOT 94 n°507	,

Page 43 sur 48

ANNEXES

AMENDES

DISTRICT VAL DE MARNE Dossiers par club*

Club :	553055	A. S. C. VITRY					
Dossier :	18942713	du 22/10/2019 Futsal D2 (94)/ Phase 1		Poule U	2205	8983	18/10/2019
Personne :			C.D - DISCIPLINE				
Motif:	92	Feuille De Match Irreguliere		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	92	Amende : Feuille De Match Irreguliere		22/10/2019	22/10/2019		غ50 , و
Dossier :	18942714	du 22/10/2019 Futsal D2 (94)/ Phase 1		Poule U	2205	8983	18/10/2019
Personne :			C.D - DISCIPLINE				
Motif:	81	Absence Arbitre Central sur FM		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative		22/10/2019	22/10/2019		500,8
	•					Total :	ن7,50

Club :	521869	ALFORTVILLE US				
Dossier :	18944209	du 23/10/2019 Seniors D2 (94)/ Phase Unique	Poule B	21545	355	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE				
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019	22/10/2019		9,50¿
					Total :	ن9,50

Club :	690329	APSAP MEDIBALLES			
Dossier :	18916603	du 17/10/2019 Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	21785911	29/09/2019
Personne:		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	83	Licence Manquante Arbitre / Arbitre Assistant	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019	500,8

Club :	510665	CHAMPIGNY F.C. 94			
Dossier :	18942744	du 22/10/2019 U16 D3 (94)/ Phase Unique	Poule C	21550210	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLIN	E		
Motif:	92	Feuille De Match Irreguliere	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	92	Amende : Feuille De Match Irreguliere	22/10/2019	22/10/2019	غ50 <i>,</i> 9

Club :	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN			
Dossier :	18917598	du 18/10/2019 U15 Feminines (94)/ Phase 1	Poule A	22074419	12/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	93	Licence Manquante Joueur	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	93	Amende : Licence Manquante	15/10/2019	15/10/2019	56,00¿
				Total :	56,00¿

Club :	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US			
Dossier :	18917807	du 18/10/2019 Seniors Feminines D1 (94)/ Phase 1	Poule U	22048124	12/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	97	Forfait General	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	97	Amende : Forfait General	15/10/2019	15/10/2019	غ00,000
Gópárá la 24	/10/2010 à 08+	30:00 par Lili EERREIRA F-FOOT 94 n°507			PAGE 1 DE 3

500,8

ن50,9

Total:

Total:

DISTRICT VAL DE MARNE

Dossiers par club*

	Total :	غ00,00ۇ
--	---------	---------

Club :	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.			
Dossier :	18917801	du 18/10/2019 U18 D3 (94)/ Phase Unique	Poule A	21551271	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	96	3eme Forfait Entrainant Forfait General	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	96	Amende : 3eme Forfait Entrainant Forfait General	22/10/2019	22/10/2019	100,00¿
				Total :	غ00,000

Club :	500494	FRESNES A.A.S.			
Dossier :	18916605	du 17/10/2019 Anciens +45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	21785911	29/09/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	84	Licence Manquante Délégué	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019	500,8
Dossier :	18942734	du 22/10/2019 Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	21785917	06/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	22/10/2019	22/10/2019	500,8

Club :	514388	NOGENT S/MARNE F.C.			
Dossier :	18917278	du 17/10/2019 U18 D3 (94)/ Phase Unique	Poule B	21551350	22/09/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	94	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	94	Amende: 1er Forfait	15/10/2019	15/10/2019	غ40,00

21870	SUCY F.C.			
8916812	du 17/10/2019 U20 Espoir 1 (94)/ Phase 1	Poule 0	22038132	13/10/2019
	C.D - DISCIPLINE			
91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	re Montan
91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019	9,50
91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019	
L	91	8916812 du 17/10/2019 U20 Espoir 1 (94)/ Phase 1 C.D - DISCIPLINE 91 Feuille En Retard	8916812 du 17/10/2019 U20 Espoir 1 (94)/ Phase 1 Poule 0 C.D - DISCIPLINE 91 Feuille En Retard Date d'effet	8916812 du 17/10/2019 U20 Espoir 1 (94)/ Phase 1 Poule 0 22038132 C.D - DISCIPLINE 91 Feuille En Retard Date d'effet Date de fin Fin récidiv

Club :	529210	VITRY E.S.			
Dossier :	18944207	du 23/10/2019 U14 D5 (94)/ Phase Unique	Poule A	22014881	19/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019	22/10/2019	9,50¿
Ī				Total :	9,50

ن375,50

Total:

Total:

Total :

Total Général :

نن 16,00

غ40,00

ن50,9

DISTRICT VAL DE MARNE

Dossiers par club*